



CGO – CERTIFICAT GENERAL D'OPERATEUR (SMDSM)

Texte de référence :

STCW 2010 - Tableau A-IV/2¹

Objectif :

Le programme de l'évaluation est celui de l'examen pour l'obtention du certificat à revalider. L'évaluation est exclusivement pratique, sur équipement ou simulateur.

TEST conformément à l'arrêté du 26 juillet 2013

Pièces à fournir :

- Avoir la visite médicale des gens de mer française en cours de validité
- Fiche d'inscription
- Carte d'identité

Formation (3 heures) :

1ère partie facultative (rappel des fondamentaux et évolutions des matériels) :

2ème partie obligatoire (évaluation destinée à prouver le maintien des compétences) :

Utilisation d'une station de navire SMDSM (Nouvelle Version Sailor 5022) Configuration et manipulation des équipements

- émetteur / récepteur VHF avec appel sélectif numérique
- station MF / HF avec appel sélectif numérique
- récepteur NAVTEX
- station IMMARSAT B ou C avec appel de groupe amélioré - radiotélégraphie à impression directe
- radiobalise de localisation des sinistres
- répondeur radar

Procédures obligatoires et usages

- documents et publications obligatoires
- tenue du registre de bord radioélectrique

Communication en langue Anglaise (écrite et orale) en utilisant les phrases normalisées O.M.I. et en respectant les règlements de l'U.I.T.

¹ https://www.ucem-nantes.fr/images/stories/documents/new_ref/revalidation/Annexe-II-arrt-24-juillet-2013_revalidation-modif-apparentes.pdf
(appendice 10)